

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11495
6 septembre 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 31 AOUT 1974, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Selon les renseignements reçus, des unités de l'armée turque d'occupation ont arrêté environ 1 000 habitants de la région de Karpassia, peu de temps après que cette région eut été visitée par des représentants du Comité international de la Croix-Rouge.

D'autres renseignements reçus par la suite ont confirmé ces arrestations. D'après ces derniers renseignements, les Chypriotes grecs arrêtés dans la région de Karpassia étaient détenus au poste de police de Saray à Nicosie. L'on a toutes les raisons de croire que c'est là une nouvelle manifestation de la politique turque bien connue consistant à arrêter les Chypriotes grecs bons pour le service afin : a) de les échanger comme "prisonniers de guerre"; b) d'obliger leurs familles à abandonner leurs foyers et à quitter la zone occupée de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Denis CARAYANNIS

